



Appel à projet à la réalisation de plaques signalétiques
pour le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche



1/ Le contexte :

Les structures en pierre sèche racontent l'histoire locale en témoignant des méthodes et des pratiques utilisées par les populations tout au long de l'histoire.

La technique de la construction en pierre sèche est de ce fait un patrimoine immatériel reconnu par l'Unesco. C'est aussi l'identité des Monts d'Ardèche.

Le PNR, par le biais d'un financement de la région, soutient depuis 2012 la filière et s'attache à promouvoir ce patrimoine par la réalisation et la restauration d'ouvrages en pierre sèche notamment en organisant des chantiers-écoles et formations sur tout le territoire des Monts d'Ardèche.

Plus de 40 chantiers ont déjà vu le jour et depuis 2020 les agriculteurs peuvent également bénéficier d'une aide financière du Parc afin de restaurer des terrasses abandonnées et en friche.



2 / Le besoin :

Jusqu'à présent les murs en pierre sèche ayant bénéficié d'une réhabilitation de la part du PNR ne sont pas systématiquement identifiés.

Seuls ceux situés sur des circuits touristiques bénéficient d'une communication auprès d'un large public.

Le PNR demande à l'Agence pour le Développement des Métiers d'Art de lui faire des propositions afin d'intégrer le logo du PNR dans les murs restaurés ou réhabilités. Ce qui représente entre 10 à 20 réalisations par an.



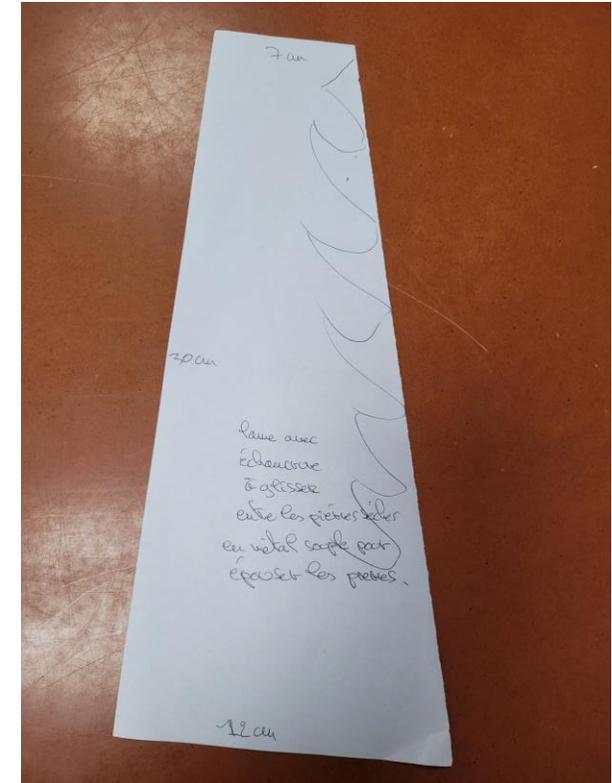
3/ Les caractéristiques du projet:

- Respect de la charte couleur.
- La signalétique se veut discrète mais visible
- Dimensions approximatives: 20x30cm
- Intégration d'un QR code renvoyant vers la page internet du Parc des Monts d'Ardèche.
- Suite à une rencontre avec un murailler la signalétique peut prendre trois formes:
 - * Un pavé de bois inséré dans le mur et qui participerait à sa structure.
 - * Une brique de céramique intégrée elle aussi dans la construction du mur
 - * Une plaque en céramique, bois, émail ... avec tige intégrée entre les pierres sèches.

D'autres créations peuvent être proposées avec un prototypage que nous expérimentons sur le plateau d'étude du CFPPA du Pradel.

- Un budget de 250€ net TVA* maximum est alloué par unité

**Conformément à l'article 293b du CGI, TVA non applicable*



Exemple possible de tige intégrée



4/ Prestation de l'Agence :

Rédaction du cahier des charges pour l'appel à projet destiné aux PMA avec le maître d'ouvrage

Consultation des PMA en réseau des Professionnels des Métiers d'Art

Collecte et vérification technique administrative et financière des offres

Présentation des offres au maître d'ouvrage

Mise en œuvre de la réalisation globale du projet choisi par le maître d'ouvrage (suivi de la fabrication)

Contrôle et validation des factures pour le règlement aux PMA

Réception globale avec le maître d'ouvrage et suivi des réserves

5/ Forme de la proposition

- Une estimation financière(devis)
- Un ou plusieurs visuels
- Descriptif des matériaux proposés
- Poids et taille
- Technique utilisée
- Système de fixation
- Délai de réalisation



6/ Calendrier prévisionnel

- *Date limite du retour des propositions :* **fin avril 2024**
- *Passation de la commande :* **fin d'année 2024**
- *Livraison par l'artisan d'art :* **courant 2025**

7/ Conditions d'admission pour les Professionnels des métiers d'art

- Être adhérent de l'Agence ou adhérer
- Justifier de sa responsabilité civile professionnelle en cours
- Justifier de la satisfaction aux obligations sociales et légales.

8/ Contact : Agence pour le développement des métiers d'art

- Katy Didier/*Chargée de développement*
- 06 38 89 38 78
- *developpement@agencemetiersdart.com*

Fait à

Signature et cachet de l'entreprise

le / /